

Cornas vineyards threatened by development.

“Cornas”, is a name that resonates among all lovers of fine wines, a Côtes du Rhône appellation that is comprised of only about 100 hectares, and is strictly limited to the village of Cornas. It is a viticultural heritage that has a world wide reputation.

Today these vineyards are being threatened. A development project will allow the urbanization zones of the commune of Cornas to be enlarged to include 3.4 hectares of vineyards located within the AOC, bearing the names of “Les Mazards” and “Les Chaillots-La Côte”, which will then free to be commercially developed, and forever lost.

Starting in October 2005 the union of Cornas winegrowers and that of the Côtes du Rhône opposed the project. Despite this opposition, as well as the opposition of the Chamber of Agriculture and the INAO, the city is pursuing the project. The PLU (the zoning proposal) will start the inquiry and surveying phase this September.

The Union of Winegrowers in the AOC Cornas, in its mission to preserve the heritage of its vineyards, is vehemently opposed to this devastating project that will permanently destroy this section of the appellation and endanger an irreplaceable terroir.

Contact :

Vincent Paris – coprésident de l’appellation – Tél. : 04 75 40 13 04/ 06 15 16 48 65

email : vinparis@wanadoo.fr

Jacques Lemenicier – coprésident de l’appellation – Tél. : 06 16 63 34 92

email : lemenicier@wanadoo.fr

Original text in French:

« Cornas », un nom qui résonne chez tous les amateurs de grands vins. Une AOC des Côtes du Rhône d’environ 100 hectares limitée au seul village de Cornas. Un patrimoine viticole séculaire à la renommée mondiale.

Aujourd’hui, ce terroir est menacé. Un projet de PLU envisage d’étendre les zones d’urbanisation de la commune : 3,4 hectares de parcelles classées en AOC et plantées de vignes de prestige, « Les Mazards » et « Les Chaillots - La Côte » deviendraient ainsi urbanisables et seraient définitivement perdus.

Dès octobre 2005 le Syndicat des Vignerons de l’AOC Cornas et le Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône se sont élevés contre ce projet. Malgré cette opposition ainsi que les avis défavorables émis par la Chambre d’Agriculture de l’Ardèche et l’INAO, la municipalité poursuit son projet. Le PLU entrera dans la phase d’enquête au mois de septembre 2007.

Le Syndicat des Vignerons de l’AOC Cornas, dans sa mission de préservation du patrimoine reste mobilisé contre ce projet dévastateur qui ampute définitivement l’aire d’appellation et met en péril un terroir irremplaçable.

Contact :

Vincent Paris – coprésident de l’appellation – Tél. : 04 75 40 13 04/ 06 15 16 48 65

email : vinparis@wanadoo.fr

Jacques Lemenicier – coprésident de l’appellation – Tél. : 06 16 63 34 92

email : lemenicier@wanadoo.fr